

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE TROT DU CENTRE-EST

Procédure d'obtention de vos cartes dématérialisées de vos équidés.

1- Cliquer sur le lien ci-dessous ou aller sur le site IFCE sur votre espace SIRE :

https://sso.haras-nationaux.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fwww.harasnationaux.fr%2Findex.php%3Fid%3D5809%26retour_url%3D%252Fnc%252Fespacepersonnalise%252Fmon-accueil.html



- 2- Connectez-vous.
- 3- Cliquer sur gestion de la propriété





4- Cliquer sur gérer la liste de vos chevaux et leurs documents.

| Vous voulez | | |
|--|-------------------------------|--------------|
| Déclarer un achat | ♂ Accès direct 0 | Plus d'infos |
| Gérer la liste de mes chevaux et leurs documents | C Accès direct 0 | Plus d'info |
| Vérifier une attestation de propriété | C [*] Accès direct 0 | Plus d'info |
| Dématérialiser une carte d'immatriculation | 🖸 Accès direct 🚯 | Plus d'info |

- Réponses personnalisées par mail : info(at)ifce.fr
- 5- Choisissez et cliquer sur le cheval concerné par la vente

6- Cochez sur :

Je suis propriétaire de cet équidé, et je souhaite éditer une attestation de propriété.



7- Saisissez la durée de 30 jours :

Je suis propriétaire de cet équide, et je souhaite éditer une attestation de propriété. Durée de validité (jours) 30

Cet équidé est mort mais rette information ne semble nas enregistrée au SIDE

8- Valider et imprimer votre attestation de propriété.



Carole CHAUVE-LAFFAY, 555, chemin de Beauregard – 42260, Saint-Germain-Laval. 06.81.77.92.22 chauvelaffay@orange.fr

